

Coût de l'herbe et du maïs : des repères d'optimisation

La maîtrise des coûts est un des enjeux prioritaires pour améliorer la rentabilité d'une exploitation agricole. Les différents types d'exploitations représentées au sein du réseau d'élevage Bovin Lait INOSYS en Bretagne rendent compte de la diversité des systèmes laitiers dans notre région. De par leur poids dans les charges opérationnelles de l'atelier laitier, les coûts des fourrages herbe et maïs doivent être analysés globalement et poste par poste. Le suivi 2018/2019 donne des repères utiles aux éleveurs laitiers bretons

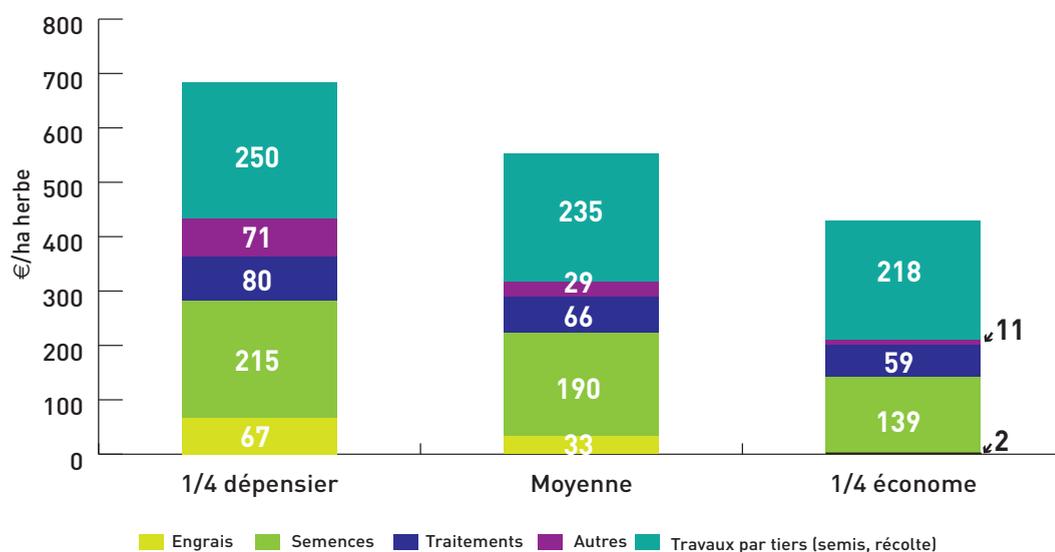
MAÏS : RESTER SOUS LA BARRE DES 300 € PAR HA D'APPROVISIONNEMENTS

Dans les 34 exploitations du Réseau INOSYS, le maïs occupe en moyenne 34 % de la surface fourragère. Le coût moyen des intrants sur maïs est de 318 €/ha, avec un écart de 222 €/ha entre les 1/4 dépensiers et économes qui s'observe sur chacun des postes d'intrants (tri réalisé sur le coût des intrants par ha).

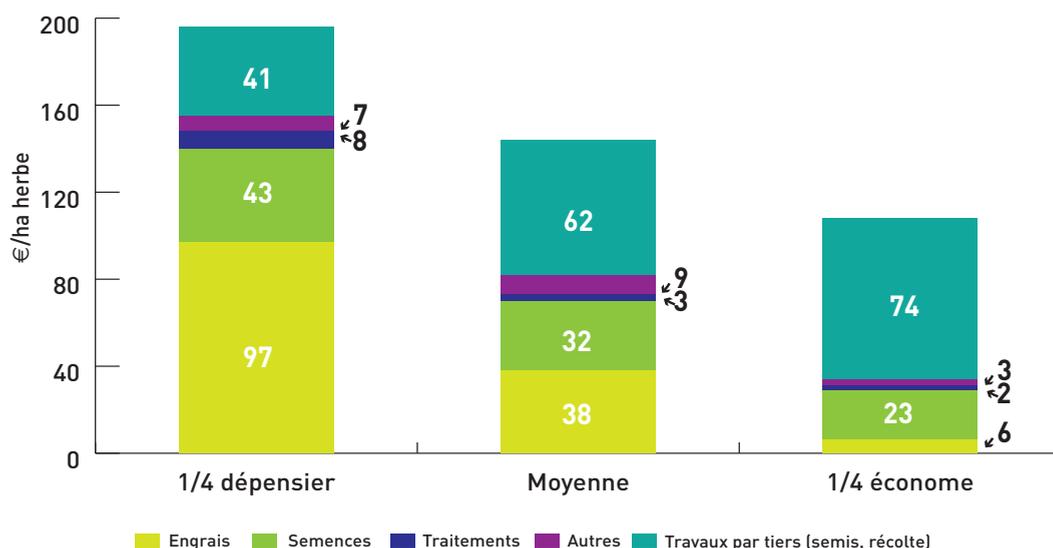
Les semences avec un coût moyen de 190 € représentent 60 % du coût des intrants. L'écart de 77 €/ha entre le 1/4 dépensier et le 1/4 économe cache une variabilité importante entre un mini à 119 €/ha et un maxi à 281 €/ha. Les explications peuvent être le choix des variétés, la densité de semis mais aussi dans certains cas le re-semis de parcelles. Les traitements phytosanitaires sont le deuxième poste en termes de coût pour les intrants maïs. Leur coût moyen est de 66 €/ha, avec 20 €/ha d'écart entre les 1/4 dépensier et économe. Cependant, l'amplitude est beaucoup plus importante entre le mini à 0 € et le maxi à 175 €/ha. Elle s'explique par les stratégies de traitement (choix des molécules, réduction des doses ou non et désherbage mécanique) et le nombre de traitements. Quant aux engrais minéraux, ils coûtent en moyenne 33 €/ha avec plus de 65 € entre les 1/4 dépensier et économe. Plus précisément 35 % des élevages ne mettent aucun engrais minéral sur maïs alors que 6 % cumulent engrais starter et engrais complexes.

Les travaux par tiers sont en moyenne de 235 €/ha. Mais l'analyse de ce critère est difficile à faire car elle dépend des stratégies de mécanisation : plus de 400 €/ha en délégation totale du chantier de récolte

1 → Coût de l'ensilage de maïs par hectare (tri sur les approvisionnements en €/ha)



2 → Coût de l'herbe par hectare (tri sur les approvisionnements en €/ha)



du maïs à moins de 100 €/ha dans le cadre d'une CUMA sans chauffeur avec organisation des chantiers basés sur l'entraide. Au final, le coût du maïs s'élève en moyenne à 553 €/ha. Dans le réseau, la surface moyenne implantée en maïs est de 23 ha soit un écart de plus de 5 600 € entre le 1/4 dépensier et le 1/4 économe !

HERBE : MOINS DE 81 € D'APPROVISIONNEMENTS PAR HA

Sur l'herbe, le coût moyen des intrants est de 81 €/ha avec un écart de 121 €/ha entre le 1/4 économe et le 1/4 dépensier. La différence

observée provient essentiellement des postes engrais et semences.

Avec 38 €/ha de moyenne, les engrais représentent la moitié du coût des intrants. Les écarts y sont importants avec plus de 90 €/ha entre les 1/4 économe et dépensier. En regardant les extrêmes, on va même de 0 dans le cas d'une utilisation exclusive de déjections organiques à plus de 264 €/ha d'engrais minéral ! Les semences pèsent pratiquement autant que l'engrais minéral avec un coût de 32 €/ha en moyenne. Un écart plus faible de 21 €/ha est observé entre les 1/4 économe et dépensier. Cette dif-

pour les élevages

férence s'explique par la durée d'utilisation des prairies et donc le pourcentage de prairies ressemées dans l'année, par le choix des espèces et des variétés mais aussi par la surface de dérobés implantés.

A ces intrants se rajoutent 62 €/ha de coût lié aux travaux tiers (semis et récolte délégués). Le ¼ économe dépense 33 €/ha supplémentaires lié à la part d'herbe fauchée et sa nature (foin, ensilage, enrubannage ou déshydraté) et également à la part de délégation des récoltes. Au final, le coût de l'herbe s'élève en moyenne à 144 €/ha.

➔ **19 €/T MS POUR L'HERBE
ET 40 €/T MS POUR L'ENSILAGE DE MAÏS**

Il est intéressant également de regarder le coût des fourrages par tonne de MS en croisant le coût par hectare avec le rendement de l'herbe et du maïs par hectare.

Dans les 34 exploitations du Réseau, le coût de l'herbe est ainsi de 19 €/t MS dont 10 €/t MS pour l'herbe pâturée (approvisionnements seulement) avec un rendement moyen valorisé de 8 t MS/ha. Le ¼ dépensier a un coût de l'herbe de 24 €/t MS alors que le ¼ économe a un coût de 15 €/t MS. On observe surtout un grand impact de la part de maïs dans la SFP sur le coût de l'herbe, le ¼ économe ayant moins de 31 % de maïs contre plus de 44 % pour le ¼ dépensier. Quant au coût du maïs, il est de 40 €/t MS avec un rendement moyen valorisé de 14 t MS/ha et ce quel que soit le % de maïs dans la SFP. Le ¼ dépensier a un coût du maïs de 48 €/t MS alors que le ¼ économe a un coût de 32 €/t MS. Globalement l'herbe pâturée coûte 2 fois moins chère que l'herbe récoltée et 4 fois moins chère que le maïs ensilage.

En conclusion, sans remettre en question le système fourrager de l'exploitation et notamment la part de maïs ou/et l'importance du pâturage, des écarts conséquents s'observent sur les différents postes d'intrants de production du maïs et de l'herbe et montrent des voies de progression pour diminuer le coût de production des fourrages et par conséquent le coût alimentaire du troupeau laitier. De plus, les coûts ramenés à la tonne de matière sèche réaffirment l'importance de faire pâturer au maximum les vaches laitières quelle que soit la part d'herbe à disposition des vaches sur son exploitation.

Observatoire des prix du lait FRSEA Ouest : L'intégration du prix de revient une priorité absolue !

La collecte cumulée des grands bassins laitiers exportateurs était toujours en croissance en août 2020 avec 338 millions de litres supplémentaires produits par rapport à août 2019. La hausse de collecte est en grande partie due aux Etats-Unis (+ 144 M de litres), tandis que l'UE28 a retrouvé un niveau proche d'août 2019. Après des hausses marquées en juin (+ 1,6%) et juillet (+ 2,0%), la collecte européenne a légèrement marqué le pas en août (+ 0,4%). La collecte a reculé dans les principaux pays producteurs que sont l'Allemagne (- 0,8%), la France (- 0,9%), le Royaume-Uni (- 0,7%) et les Pays-Bas (- 1,5%), tandis qu'elle a poursuivi sa hausse en Pologne et en Irlande. Sur les 8 premiers mois de l'année, la collecte européenne est en hausse de 1,2%. Dans l'Ouest, la tendance est à la baisse sur la collecte du mois d'août (- 0,7%/août 2019). En cumul annuel, la collecte Ouest diminue de - 0,9% par rapport à la même période de 2019 mais avec une disparité importante entre la Bretagne (- 1,7%) et les Pays de la Loire (+ 0,2%). Une des explications est la baisse du nombre de points de collecte supérieure à - 4,5% par rapport à l'année dernière. Le maintien des producteurs et le renouvellement des générations sont des enjeux importants. Les échanges de produits laitiers ont ralenti au mois d'août avec notamment un ralentissement de la demande chinoise sur le beurre et la poudre de lait écrémé. Les cotations de la poudre de lait écrémé sont sur une tendance haussière depuis mi-août : elles ont progressé de près de 160 €/t et atteignent 2 200 €/t à la mi-octobre. La demande est toujours présente pour la poudre. La cotation du beurre spot (nouveaux contrats) oscille autour de 3 400 €/t depuis mi-juillet, ne s'écartant que peu de cette valeur. Sur les 8 premiers mois de l'année 2020, la valeur des exportations françaises a augmenté de 1,4%. Les achats des ménages en magasins ont progressé en septembre, excepté pour le lait liquide dont les ventes (en volumes) sont en recul pour la 1^{re} fois depuis le mois de mars. Les prix de vente au consommateur sont relativement stables sur un an. Alors que le second confinement est en place, l'enjeu pour la filière laitière reste de nourrir nos concitoyens. Mais cela doit se faire dans le respect de la rémunération des éleveurs. La FNPL et son réseau œuvrent depuis maintenant deux ans pour le respect et l'application de la loi Egalim permettant une meilleure valorisation du prix au producteur. Les entreprises laitières, privées et coopératives, doivent passer de la parole aux actes. C'est l'unique moyen de créer un prix "en marche avant" qui prend en compte le coût de production des éleveurs. L'intention affichée par la coopération laitière, permettant l'intégration du prix de revient dans la formule du prix du lait, doit être une priorité absolue.

➔ Prix du lait : septembre 2020

Valeurs en €/1000 l*	Moyenne sur 12 mois (Oct. 2019 à Sept. 2020) Prix de référence 38/32 final* pondéré des volumes Ouest sur les 3 dernières années	Prix Mensuel Sept. 2020 Référence 38/32*	Moyenne Annuelle 2020 (Janvier 2020 - Sept. 2020) Prix de référence 38/32 final* pondéré des volumes Ouest sur les 3 dernières années
Bel	350,1	375,00	350,4
Laiterie S' Père	345,2	355,00	344,9
Laiterie S' Denis de l'hotel	343,8	369,50	342,8
Groupe Savencia (CLE, Perreault, Tessier)	334,2	329,27	329,9
Vaubernier	332,9	331,00	332,2
Triballat	329,6	320,00	324,5
Terra Lacta**	329,1	320,00	326,4
Froneri (Rolland)	328,9	327,00	326,9
Lactalis (OP APLBL)	328,5	324,48	327,4
Sill, Laiterie de S' Malo	327,0	325,00	325,0
Terrena***	326,1	Prix A : 325	324,3
Triskalia***	325,7	Prix A : 325	324,3
Even***	325,7	Prix A : 325	324,3
Silav ***	325,7	Prix A : 325	324,3
LNA ***	325,7	Prix A : 325	324,3
Clal S' Yvi	325,7	325,00	324,3
Sodiaal (les moyennes intègrent la valorisation prix B pour 10% du volume)	325,2	Prix A : 331,9 Prix B : 279,55	324,1
Agrial Eurial	324,1	320,00	322,0

* Prix à 38 g/l de MG et 32 g/l de MP, qualité de référence pour la grille CILQUEST et selon les entreprises, "ajustements" dont les modalités de retour sont clairement définies, compris. ** Grille CRIEL Charente Poitou. *** les moyennes intègrent la valorisation prix B pour 5% du volume sur mars et ne tiennent pas compte des compléments de prix n+1. Pour laiteries Bel, Bongrain et Lactalis les prix sont ceux pratiqués pour les producteurs adhérents d'Organisation de Producteurs ayant contractualisé avec l'entreprise.

Source : observatoire prix du lait des FDSEA/FNSEA de l'Ouest



Sophie Tirard
Chargée d'études systèmes laitiers